



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-143944>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **24-143944**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Commune d'Angoulême

Adresse : 1 place de l'Hôtel de Ville - CS 42216, 16022 Angoulême cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 545386984

Courriel : marche-public@grandangouleme.fr

Adresse internet : <https://www.angouleme.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRI31

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://demat-ampa.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Nom officiel : GrandAngoulême agglomération

Coordonnées :

Téléphone : +33 545386984

Courriel : marche-public@grandangouleme.fr

Adresse internet : <http://www.angouleme.fr>

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Code NUTS : FRI31

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

Par voie électronique via : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=596449&orgAcronyme=s4m>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Contrat de concession portant délégation du service public d'enlèvement et de mise en fourrière des véhicules en infraction ou accidentés sur le territoire de la commune d'Angoulême

Numéro de référence : VA_24DSP1

CPV - Objet principal : 50118110

Type de marché : Services

Description succincte : Contrat de concession portant délégation du service public d'enlèvement et de mise en fourrière des véhicules en infraction ou accidentés sur le territoire de la commune d'Angoulême

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 50118110

CPV - Objet principal : 98351110

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRI31

Description des prestations : La présente consultation a pour objet l'attribution d'un contrat de concession portant délégation d'un service public pour les missions d'enlèvement et de mise en fourrière des véhicules en infraction ou accidentés sur le territoire de la commune d'Angoulême. Le contrat est conclu pour une durée de cinq (5) années à compter du 1er août 2025. Le Concessionnaire assure les missions de service public suivantes : - procéder à l'enlèvement des véhicules en infraction sur la voie publique, dans les cas prévus par le Code de la route, sur le territoire de la Ville d'Angoulême; - procéder à l'enlèvement des véhicules déclarés épaves; - assurer la garde des véhicules remisés sur le site de la fourrière; - procéder à la restitution des véhicules à leur propriétaire; - remettre les véhicules abandonnés, pour aliénation, au service des Domaines; - mettre à disposition du service l'ensemble des ouvrages, équipements, matériels et moyens humains nécessaires à l'exploitation; - percevoir les tarifs auprès des usagers ou l'indemnité auprès de l'autorité de fourrière, telle que définie à l'article R. 325-29 du Code de la route dans les cas où le propriétaire du véhicule mis en fourrière s'avère inconnu, introuvable ou insolvable ou lorsque la procédure ou la prescription de mise en fourrière est annulée. L'exploitation de ce service public se fera aux risques et périls du Concessionnaire. Les missions du Concessionnaire sont précisées dans le cahier des charges.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/08/2025 et jusqu'au 31/07/2030

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce ou à la Chambre des Métiers le cas échéant (Extrait K bis de moins de six mois ou équivalent) ; - Agrément délivré par le préfet de département du lieu d'installation de la fourrière (article R.325-24 du Code de la route) ; - En cas de procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés ; - Déclaration sur l'honneur attestant de ce que le candidat, ou chaque membre du groupement, ne se trouve pas dans l'une des hypothèses d'interdiction de soumissionner visées aux articles L.3123-1 à L3123-6 du Code de la commande publique et attestant que l'ensemble des renseignements et documents relatifs à la candidature est exact. - Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat respecte l'obligation d'emploi des

travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail ; - Certificat délivré par les administrations et organismes compétents pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations prévues à l'article L.3123-2 du Code de la commande publique. - Description détaillée du candidat avec raison sociale, le cas échéant capital, actionnaires, associés, nature juridique, date de création, organisation interne, activités principales et accessoires.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

- Justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce ou à la Chambre des Métiers le cas échéant (Extrait K bis de moins de six mois ou équivalent) ; - Agrément délivré par le préfet de département du lieu d'installation de la fourrière (article R.325-24 du Code de la route) ; - En cas de procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés ; - Déclaration sur l'honneur attestant de ce que le candidat, ou chaque membre du groupement, ne se trouve pas dans l'une des hypothèses d'interdiction de soumissionner visées aux articles L.3123-1 à L3123-6 du Code de la commande publique et attestant que l'ensemble des renseignements et documents relatifs à la candidature est exact. - Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail ; - Certificat délivré par les administrations et organismes compétents pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations prévues à l'article L.3123-2 du Code de la commande publique. - Description détaillée du candidat avec raison sociale, le cas échéant capital, actionnaires, associés, nature juridique, date de création, organisation interne, activités principales et accessoires.

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Conditions liées à la concession :

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le contrat de concession sera renouvelé par une consultation lancée au début de l'année 2030.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Adresse : Hôtel Gilbert - 15 rue Blossac - BP541, 86020 Poitiers cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 549607919

Télécopieur : +33 549606809

Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Adresse internet : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/12/2024